

Réforme des retraites : construisons la riposte !

Dans l'enseignement public, la CGT, c'est la CGT Educ'action.

Enseignant-e-s, personnels administratifs, personnels de vie scolaire, AESH, personnels de santé ou des services sociaux, personnels de labo, titulaires, non-titulaires, stagiaires... tou-te-s ensemble nous construisons une école qui forme et émancipe. **Rejoignez-nous !**

Ensemble nous pouvons lutter contre des réformes qui dégradent constamment le Service public d'Education et qui dégradent donc nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves.



Manifestations Ile-de-France
jeudi 5 décembre
14h Paris-Gare de L'Est

Samedi 7 décembre
12h Paris-Montparnasse

CGT Education 91

12, place des Terrasses de l'Agora
91034 EVRY CEDEX
09.64.48.48.47 / 01.60.78.41.49
cgteduc91@gmail.com

Site : www.cgteduc91.fr

CGT Education 91

Un système par points pour réduire le montant des pensions

Cette réforme concerne tou-te-s les salarié-es, les travailleurs du privé, les fonctionnaires. Elle entrerait en vigueur à partir de la génération née en 1963, qui seraient les derniers à pouvoir partir en retraite en 2025 à l'âge légal de 62 ans. A partir de 2025, il est annoncé une conversion des droits acquis dans l'ancien système (calcul selon le nombre d'annuités et de trimestres cotisés) en points, avec un calcul sur l'ensemble de la carrière. **L'abandon du calcul de la retraite sur les 25 meilleures années pour les salariés du privé et sur les six derniers mois pour ceux de la fonction publique se traduira pour tou-te-s par une baisse des pensions, de plusieurs centaines d'euros.**

Travailler toujours plus longtemps Pour gagner toujours moins

L'âge légal actuel (62 ans) ne bougerait officiellement pas, mais il y aura une minoration de 5 % par an jusqu'à un "âge d'équilibre" qui pour l'instant est fixé à 64 ans mais qui sera repoussé à partir de 2025. Le gouvernement dit que cela donne « le choix ». Mais c'est le choix entre partir avec une retraite de misère ou partir plus tard pour garder de quoi vivre.

L'abandon du calcul sur les six derniers mois pour un calcul sur toute la carrière entrainera une perte mécanique de plusieurs centaines d'euros pour la plupart des agent-es, les femmes seront plus particulièrement touchées, car la retraite par points frappe en particulier les plus précaires, contraints aux temps partiels imposés et aux bas salaires.

Le président de la République, Blanquer et Delevoye reconnaissent facilement que le futur système sera pénalisant pour les personnels de l'Éducation nationale en raison notamment de la faiblesse de leurs salaires.

La CGT Éducation estime urgente et indispensable la construction d'une mobilisation unitaire.

**La mobilisation doit être à la hauteur
des enjeux ! A partir du 5 décembre :
Toutes et tous en grève !**

Estimation des pertes de pension avec la réforme Macron-Delevoe :

	ADJAENES ⁽¹⁾		SAENES ⁽¹⁾		Enseignant·es ⁽²⁾	
	62 ans	67 ans	62 ans	67 ans	62 ans	67 ans
Age de départ en retraite	62 ans	67 ans	62 ans	67 ans	62 ans	67 ans
Pension nette aujourd'hui	1 196 €	1664 €	1 393 €	2 065 €	1 740 €	2 626 €
Pension nette réforme	916 €	1366 €	1 162 €	1 746 €	1 314 €	1 999 €
Perte	- 280 €	-298 €	-231 €	-319 €	-426 €	-627 €

Source : calculs UFSE-CGT - simulation pour la génération 1973 avec 43 ans de durée d'assurance (valeur du point d'indice 4.6860 euros - indice terminal du grade). (1) Pour une carrière commençant à 22 ans, un passage au 2ème grade à 39 ans, et au 3ème grade à 55 ans. (2) Pour une carrière de certifié·e commençant à 24 ans, un passage au 2ème grade à 51 ans. Pour les Professeur·es des Ecoles, les professeur·es documentalistes, les CPE... le faible pourcentage de primes aggrave la situation.

Ce sont des estimations, car dans ce système, la valeur du point varie en fonction du rapport entre actifs et retraités et de la situation économique. **On ne sait donc pas à l'avance ce qu'on touchera à la retraite, et le montant de ce qu'on touchera au moment du départ à la retraite n'est pas garanti : il peut varier à tout moment.** En effet, la réforme prévoit que les conditions de départ et les pensions seraient ajustées pour que les budgets des caisses de retraite restent fixes.






N'attendez pas ! Investissez dans la grève !

De l'argent, il y en a ! En 2018, les entreprises du CAC 40 ont réalisé près de 94 milliards d'euros de profit. Près de 230 milliards d'euros d'exonération de cotisations sociales et fiscales sont distribués généreusement par l'État chaque année aux entreprises.

Comme en novembre-décembre 1995, la mobilisation unitaire des travailleurs, par la grève peut faire reculer le gouvernement !



La CGT Educ' revendique :

-  Le **retour de la retraite à 60 ans ou après 37,5 annuités** (selon ce qui est le plus favorable au salarié), en prenant en compte les années d'études, de formation, de stages et de chômage, avec **100 % du meilleur salaire** détenu au minimum pendant 6 mois
-  Une politique volontariste d'égalité salariale femmes/hommes, abondant la retraite des femmes et améliorant les ressources des régimes.
-  L'**arrêt du gel des pensions** et une **augmentation immédiate des retraites et pensions de 400 €** pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat subie par les retraité·es depuis de nombreuses années. Elever le minimum de pension au niveau du SMIC.
-  Aménagement des fins de carrière, par le rétablissement d'un dispositif de cessation progressive d'activité, permettant un travail à temps partiel avec compensation salariale et complément de l'acquisition des droits à retraite.
-  Le versement immédiat à tous les personnels de 400 €, soit l'équivalent de 90 points d'indice, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie.

**Pour défendre nos Retraites
pour améliorer nos conditions de travail et de salaires,
la solution est de lutter et de s'organiser !**

Adhérer à la CGT, c'est partager des valeurs communes basées sur la solidarité, la démocratie et l'action collective, rassembleuse et unitaire !

CGT Educ'action 91

12 place des terrasses de l'Agora 91000 Évry

09 64 48 48 47 & 01 60 78 41 49

sdencgt91@gmail.com

www.cgteduc91.fr Facebook : CGT Education 91



Adhérer



ET SI J'Y ÉTAIS ?